



# Adhésion aux cours d'apprentissage du CORAN

Année scolaire 2020- 2021

Merci de remplir une fiche par élève et de la présenter pendant les jours de permanence, ci-dessous, accompagnée des frais d'adhésion et une copie de l'assurance extra scolaire:

- 12 Septembre 2020 de 14h15 à 16h30
- 19 Septembre 2020 de 14h15 à 16h30
- 26 Septembre 2020 de 14h15 à 16h30

**Clôture des adhésions le Samedi 26 Septembre**

## Cases réservées

Somme payée

chèques

espèces

## INFORMATIONS PERSONNELLES

Adhésion annuelle pour (cocher la case correspondante):

- Apprentissage Coran: 150€

**(Possibilité de payer en plusieurs fois)**

Nom : .....

Prénom : .....

Date et lieu de naissance (âge) : .....

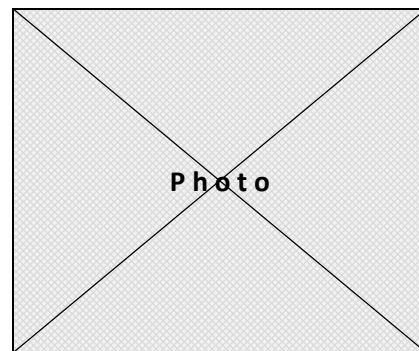
Adresse : .....

Code Postal : .....

Ville : .....

Téléphone (fixe/portable) : .....

Adresse email : .....@.....



**NB : Le N° de téléphone pour joindre le tuteur est obligatoire.**

## QUESTIONNAIRE D'ÉVALUATION

- |  |                         |     |
|--|-------------------------|-----|
| 1- L'élève a déjà suivi des cours d'arabe (même dans un autre établissement) | Oui                     | Non |
|  | Nombre d'années : ..... |     |
| 2- L'élève parle arabe à la maison   | Oui                     | Non |
| 3- L'élève sait lire cette phrase « قَرَأَ كَامِلًا الْكِتَابَ أَحْمَدٌ »    | Oui                     | Non |
| 4- L'élève connaît Sourat Al-Fatiha, Al-Ikhlass, Al-Nass, Al-Falak           | Oui                     | Non |

Prise et utilisation des photos : J'autorise la prise de photos individuelles ou collectives, d'enregistrements audio ou vidéo de mon enfant et leur diffusion dans le cadre de la communication de l'association

Oui	Non
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

## REGLEMENT

**Article 1 :** Les droits d'adhésions devront être acquittés dès le jour de l'adhésion, en espèce ou par chèque à l'ordre de TOUS ENSEMBLE.

**Article 2 :** Aucune demande de remboursement faite après un mois de scolarisation ne sera acceptée.

**Article 3 :** un tarif dégressif est appliqué pour les familles ayant plusieurs enfants inscrits.

**Article 4 :** Un planning des cours et des vacances sera remis aux Tuteurs/Elèves le jour de l'adhésion.

**Article 5 :** Les manuels utilisés pour les cours sont fournis par l'association.

**Article 6 :** Les objets de valeurs ne sont pas acceptés en classe et, en cas de perte, l'association est déchargée de toute responsabilité.

**Article 7 :** Tout écart de conduite peut donner lieu à un conseil de discipline et à une convocation du/des tuteur(s) de l'élève.

**Article 8 :** Une absence est justifiée dès lors que les parents ont prévenu le responsable/le professeur au plus tard le jour du cours.

**Article 9 :** Au bout de trois absences non justifiées ou de plusieurs retards, le/les tuteur(s) de l'élève seront convoqués.

**Article 10 :** L'implication du/des tuteurs dans les révisions avec l'élève et l'aide aux devoirs est primordiale pour un meilleur apprentissage. Un cahier de liaison est mis en place à cet effet. Il doit être lu et signé avant chaque cours par les parents ou représentants légaux.

Fait à .....

Le ...../...../.....

## LE TUTEUR

(Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »)